

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE DE LA VILLE DE THÔNEX

FEUILLE DE
ROUTE JEUNESSE
2025-2029



TABLE DES MATIÈRES

3 INTRODUCTION

5 DES OBJECTIFS POLITIQUES AUX PROJETS D'INTENTION

6 Prévenir les consommations et les comportements à risque pour la santé

8 Faciliter l'accès aux soins et la prise en charge sanitaire des jeunes

10 Renforcer l'inter-connaissance et les solidarités entre les habitants

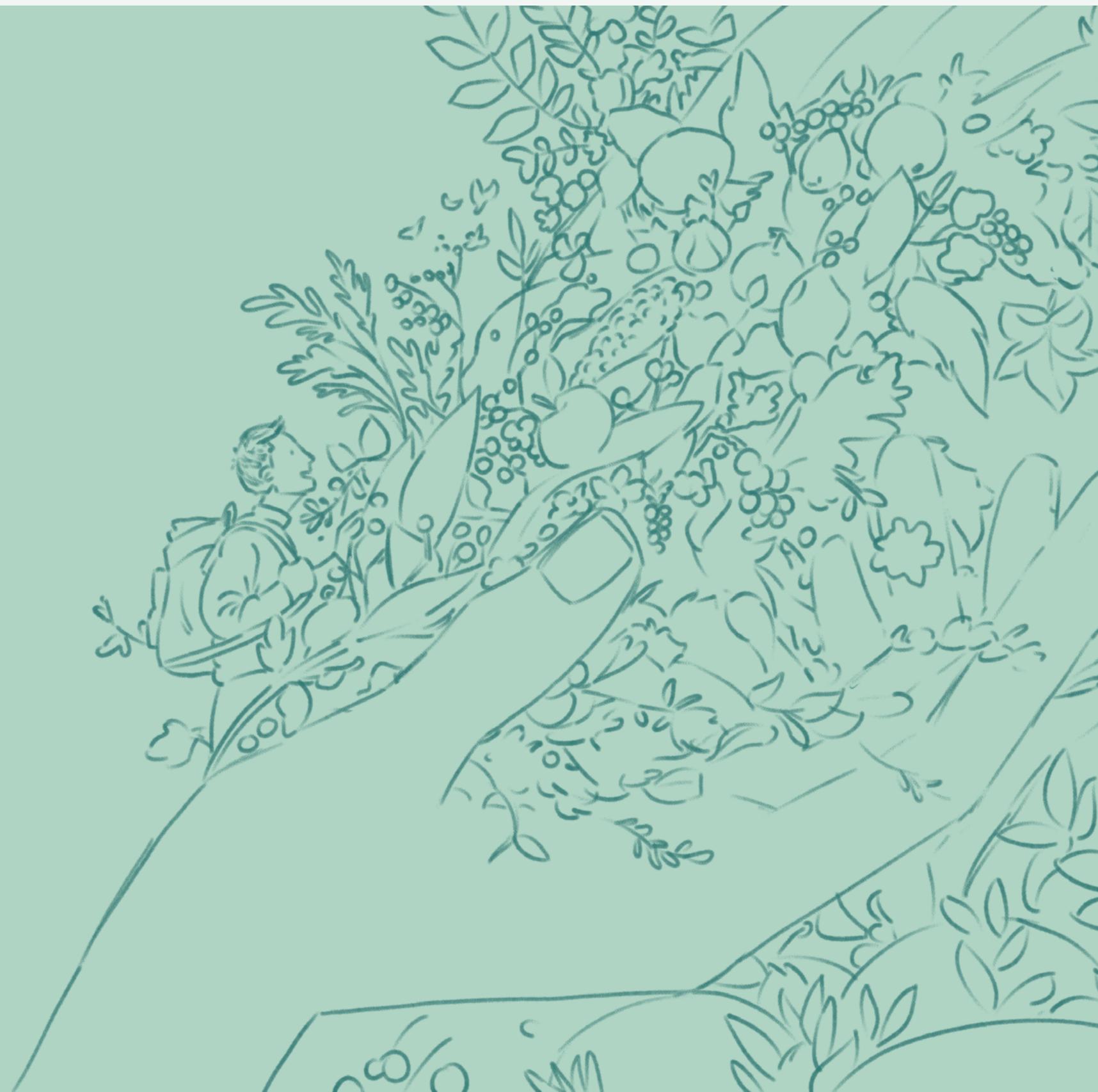
12 Soutenir le développement des capacités relationnelles et sociales des jeunes

15 Accompagner les jeunes à réussir leur scolarité et renforcer le repérage des jeunes à risque de décrochage

17 Accompagner les jeunes à accéder aux droits sociaux, à se qualifier, à trouver durablement un emploi

20 Permettre l'expression et l'impact de la parole de jeunes

22 LIGNE STRATÉGIQUE DU TEMPS



INTRODUCTION

L'étape de la vie dite de jeunesse représente une transition de l'enfance vers la vie d'adulte durant laquelle les individus recherchent leur identité, éprouvent de l'incertitude quant à l'avenir et passent d'une période de formation à l'entrée dans la vie professionnelle. Les jeunes ne constituent pour autant pas un groupe homogène. Ils se distinguent par l'âge, le sexe, la classe et l'origine sociale, ainsi que par leurs capacités et aptitudes personnelles. Durant leur passage de l'enfance à la vie d'adulte, les jeunes développent leurs compétences personnelles et sociales et s'insèrent dans le tissu social.

En 2023, Bruno da Silva inscrit la politique de la jeunesse à l'agenda de l'exécutif et en détermine les deux principes constitutifs et intangibles. Premièrement, la valeur intrinsèque des individus : la Ville de Thônex s'engage à ce que tous ses jeunes habitants soient traités avec la même considération. Secondement, l'autonomie de chaque individu : le soutien de l'Etat laissera la liberté à chacune et à chacun des jeunes de réaliser les objectifs qu'il se donne selon ses propres choix de vie. Le programme d'actions publiques de la Ville de Thônex devant accompagner les jeunes à grandir, à s'épanouir et à devenir des adultes autonomes, mêlera

trois approches. L'approche institutionnelle agencera les ressources et les activités en systèmes efficaces, structurés et normalisés pour répondre aux objectifs initialement posés. L'approche individuelle tiendra compte des singularités des individus et centrera l'action sur leurs besoins, capacités et préférences. L'approche sociétale, qui postule des effets sur les comportements individuels des interactions entre les groupes sociaux, visera l'accroissement du capital social et la cohésion entre les membres d'un territoire. La politique de la jeunesse de la Ville de Thônex définira ainsi de nouvelles conditions cadre aux acteurs institutionnels de la jeunesse, provoquera une réallocation pertinente des ressources communales et sera le cas échéant davantage dotée qu'à l'heure actuelle.

Afin d'accompagner les individus de 12 à 25 ans sur le chemin d'une vie librement choisie, tenant compte du mieux possible de leurs singularités, la Ville de Thônex, durant l'année 2024, a défini une politique de la jeunesse basée sur un état des lieux réalisé au printemps de cette même année. Cet état des lieux a ainsi guidé l'expression de 10 objectifs politiques éclairés sur les développements pertinents à réaliser en matière de soutien à la jeunesse.

La Ville de Thônex a ensuite défini un programme d'actions publiques couvrant les années 2025 – 2029 étant le fruit d'un processus collaboratif. L'ensemble des parties intéressées y a pris part : la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), l'Hospice général (l'HG), la Ville de Thônex et quelques habitants adultes et jeunes ayant initialement participé au Forum de la jeunesse réuni le vendredi 27 septembre 2024.

La présente feuille de route reflète ledit programme d'actions. Document stratégique, elle rappelle les objectifs politiques de Thônex relatifs à la jeunesse et énonce brièvement les projets d'intentions qui y répondent. Elle en ordonnance la mise en œuvre afin que chacun des déploiements soit mené dans les temps les plus opportuns. Il est à noter que deux d'entre les 10 objectifs concernent des acteurs extérieurs au professionnels de la jeunesse. Pour cette raison, le texte ci-après ne traite ni de l'objectif 4 ni de l'objectif 9, lesquels ne concernent que ces acteurs-là. De plus, l'objectif 6 ne concerne quant à lui que la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. Sa mise en œuvre relève d'activités de gestion et non pas d'un projet d'intention.

La Feuille de route offre aux dirigeants de la Ville et aux institutions partenaires un outil pour piloter la mise en œuvre concrète de chacun des projets d'intention

qui la constituent durant les cinq prochaines années. Spécifiquement, ce sont neuf projets d'intention qui matérialisent les objectifs politiques en démarches et dispositifs à développer et à faire vivre. Les priorités étant ainsi fixées offrent à la collectivité d'affecter les ressources des cinq prochaines années aux développements appropriés.

Le processus d'élaboration de la feuille de route a permis l'expression de propositions, appelées projets d'intention, en seulement 11 semaines. Durant cette période, les professionnels ont passé du temps ensemble en groupes de travail autonomes. Par ce dispositif de travail, ils ont approfondi la connaissance qu'ils avaient les uns des autres, ont réalisé combien ils s'appréciaient et éprouvé la portée des collaborations interinstitutionnelles.

Une telle démarche de co-construction, a ainsi créé un état pluriel dans lequel les parties prenantes ont de plus contribué pratiquement à la gouvernance même de la politique de la jeunesse de la collectivité.

Se connaître, savoir et apprécier travailler ensemble, facilitera la coordination des mises en œuvre et soutiendra globalement la cohérence des actions de chaque institution au service d'une plus grande efficacité publique en matière de jeunesse.

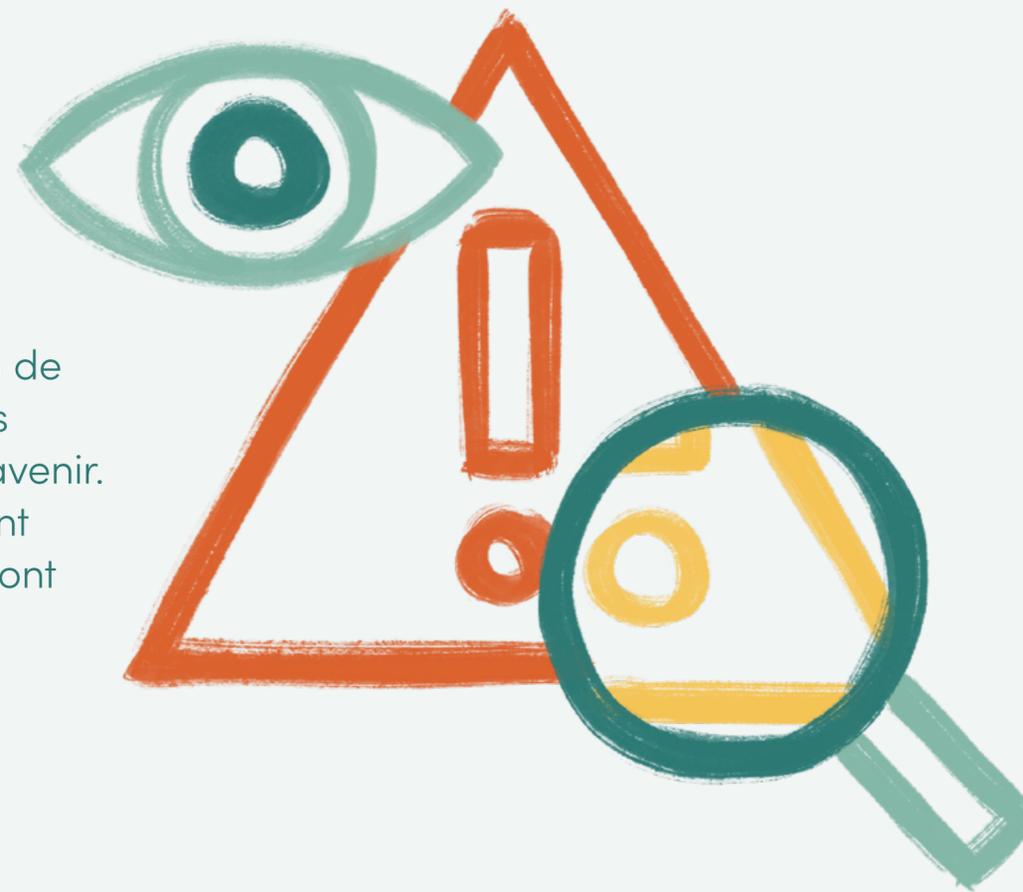
DES OBJECTIFS POLITIQUES AUX PROJETS D'INTENTION



PRÉVENIR LES CONSOMMATIONS ET LES COMPORTEMENTS À RISQUE POUR LA SANTÉ

CONTEXTE

Les comportements à risque, dont celui de consommation de substances addictives, préoccupent. Ils mettent en péril les pleines possibilités des jeunes exposés de construire leur avenir. Principalement, certains d'entre les jeunes consommeraient des quantités élevées d'alcool, utiliseraient des drogues, dont majoritairement le cannabis et le protoxyde d'azote, ne se protégeraient pas lors des rapports intimes.



OBJECTIF 1

La consommation de stupéfiants et les comportements à risque des individus de 12 à 25 ans sont atténués par des mesures de prévention les rendant conscients des risques qu'ils encourent. Toute consommation remarquable sur l'espace public sera régulée de manière à préserver la sécurité et la salubrité publiques. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend que le nombre de jeunes adoptant des comportements à risque pour leur santé se réduise et que le sentiment de sécurité prévale sur l'espace public sauvegardant la bonne image de la Ville.



PROJET D'INTENTION

UNE VILLE EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ

De manière pragmatique, la proposition d'intention envisage de renforcer les mesures actuellement mise en œuvre, par les partenaires jeunesse, en matière de prévention de la santé. Ces derniers se montreront au surplus attentifs à traiter les problématiques sanitaires émergentes présentes sur le territoire. La question spécifique du protoxyde d'azote sera abordée selon l'approche du canton lequel s'est désormais saisi de ce problème public.

Le versant de la salubrité publique des espaces extérieurs est également appréhendé sous l'angle de la santé sociale. Les habitants sont en effet invités à investir ces espaces au quotidien comme autant d'intervalles prolongeant leur habitat. Le groupe de travail se tourne dès lors vers le groupe 3 dont la proposition d'intention vise à intensifier les événements rassembleurs sur l'espace public.

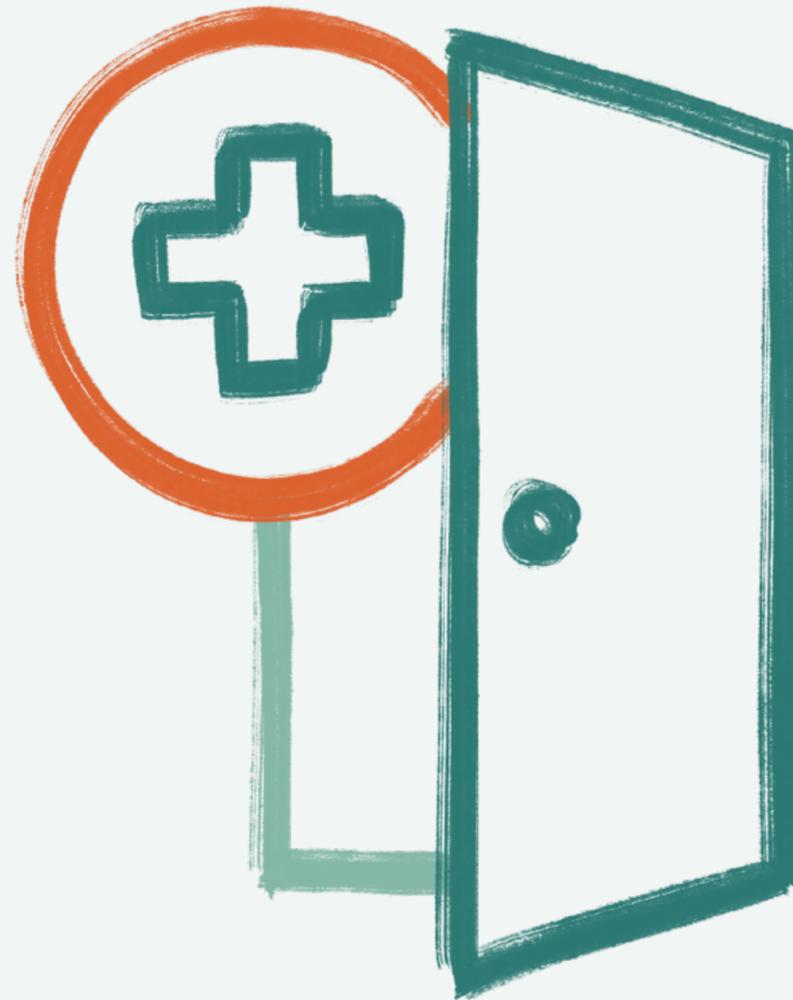
Dans ce sens, la proposition d'intention encourage également les concepteurs – bâtisseurs à solliciter l'expertise d'habitants au service de fonctionnalités plurielles susceptibles de rendre les lieux désirables aux yeux d'une diversité d'occupants. Des sites fréquentés sont apparentés au sentiment de sécurité en ville. Une attention particulière sera portée aux espaces plus dérobés et confidentiels.

Les démarches locales de sensibilisation et de prise de conscience des risques de consommations ou de comportements à risque seront ponctuellement renforcées par des campagnes d'information tous publics à produire en partenariat étroit avec le service de communication de la Ville. Ces campagnes de santé publique lieront santé, salubrité et sentiment de sécurité de l'espace extérieur, comme autant de facteurs de santé et de bon vivre à Thônex.

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET LA PRISE EN CHARGE SANITAIRE DES JEUNES

CONTEXTE

De nombreux intervenants institutionnels s'inquiètent de l'état psychologique d'une partie de la jeunesse. L'organisation de la vie et les restrictions de liens consécutives à la gestion de la pandémie subie en 2020 – 2021 semblent avoir rendu un ensemble de jeunes plus vulnérables et sujets à des épisodes dépressifs. D'autres ressentiraient un vide de sens à leur cheminement vers la vie d'adulte ; les incertitudes d'avenir s'accompagneraient d'états anxieux.



OBJECTIF 2

Tout jeune désireux de parler de sa santé et d'être rapidement entendu et orienté vers le thérapeute ou le centre sanitaire compétent pour le suivre, aura connaissance du dispositif intermédiaire local à sa disposition. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend développer une politique de prévention de la santé devant accompagner un nombre croissant de jeunes à prendre soin de leur santé.



MA SANTÉ DANS MA POCHE

Afin de répondre à la volonté politique que des jeunes de Thônex trouvent rapidement une réponse institutionnelle à un besoin sanitaire, une proposition d'intention en trois points a été élaborée. Celle-ci articule un réseau socio-sanitaire local ; une permanence de santé, un feuillet de coordonnées utiles.

Les professionnels dans les domaines du social et de la santé se constitueront en réseau afin que les uns et les autres se connaissent et se sollicitent facilement et rapidement offrant d'agir avec célérité et de manière ciblée en réponse aux demandes de jeunes. La seconde mesure concerne la création d'une permanence généraliste facilement accessible. Celle-ci couvrira la santé physique et psychique. Souple et adaptative, tenant compte des besoins des jeunes et des disponibilités du corps médical, la permanence serait accessible dans un lieu à demeure, de même que parfois tenue dans les locaux des entités de travail social.

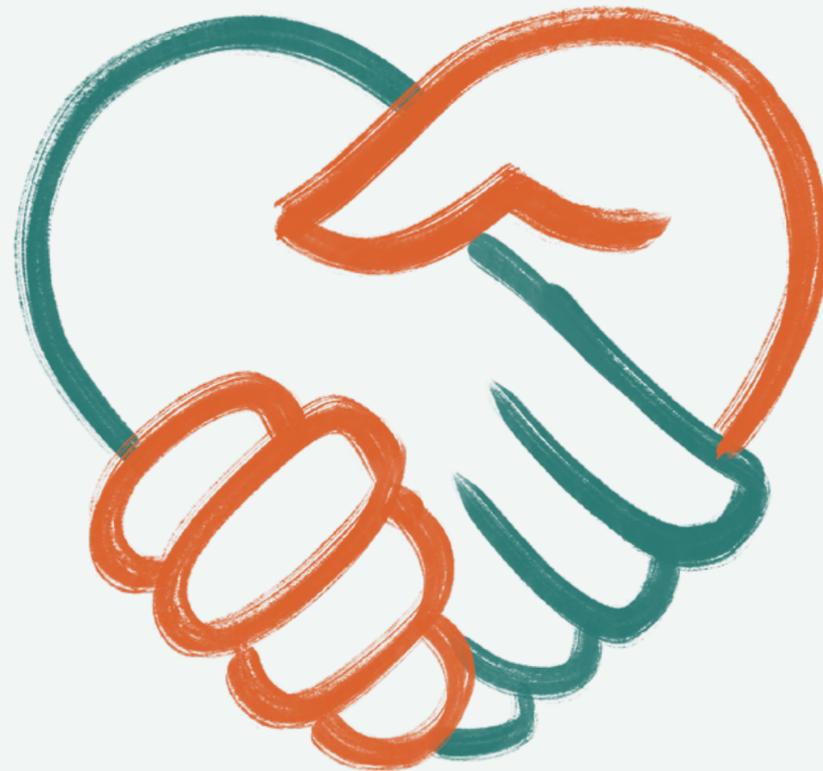
Il importe de préciser qu'une consultation à ladite permanence se ferait en amont de la première consultation médicale, au sens strict, afin de ne pas émarger à la tarification inhérente à la loi sur l'assurance maladie (LAMAL).

Enfin, la proposition d'intention comporte l'édition d'un feuillet destiné aux professionnels. Celui-ci référencerait les principales offres médicales du territoire, ainsi que les coordonnées de professionnels ressources dans les autres domaines de la vie lesquels sont le plus souvent liés à la fragilisation de la santé des personnes.

RENFORCER L'INTER-CONNAISSANCE ET LES SOLIDARITÉS ENTRE LES HABITANTS

CONTEXTE

Le fait que les uns et les autres ne se connaissent pas alimenterait la méfiance, la peur et le rejet. Les espaces manqueraient pour exprimer ses doutes, ses peurs et ses besoins et communiquer entre générations.



OBJECTIF 3

Par un quotidien partagé, à l'initiative d'habitants, ceux-ci renforcent leurs liens. La Commune les soutient, dans leur diversité, à organiser des activités et des fêtes au pied des immeubles, dans les quartiers, dans les lieux de centralité de la ville. Elle se montre particulièrement attentive à impliquer les nouveaux habitants et les jeunes afin qu'ils trouvent leur place. En naîtront des solidarités, un sentiment accru d'appartenance à la communauté et de sécurité. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend renforcer la vie de quartier par des rencontres initiées tour à tour par les habitants et la Commune.



RENFORCER L'INTERCONNAISSANCE ET LES SOLIDARITÉS ENTRE LES HABITANTS

Accompagner des habitants représentatifs de la diversité de Thônex à constituer un collectif impliqué dans la vie sociale locale est la démarche centrale de la proposition d'intention. Des habitants des divers quartiers de la ville, de tous âges et de toutes provenances s'uniraient en un collectif enthousiasmé par le vivre ensemble à Thônex.

En aucun cas, les démarches de ce collectif n'entreraient en concurrence avec des initiatives d'autres groupements d'habitants ou d'associations locales. Bien au contraire: que chacun se sente concerné et investisse la responsabilité de relier.

Que naisse et agisse un tel collectif d'habitants dépend de plusieurs conditions structurelles. Premièrement, l'intervention d'un professionnel formé à l'action sociale communautaire lequel serait à engager par la Ville de Thônex. De plus, afin qu'il soit soutenu dans sa mission de service public et contribue à la formation des jeunes, son activité serait complétée par celle d'un apprenant bénéficiant d'une mesure d'insertion professionnelle. Qu'il soit apprenti ou stagiaire.

Ensuite, que le collectif d'habitants dispose d'un local pour ses rencontres, lesquelles devraient se tenir avec régularité, ainsi que pour la vie du collectif.

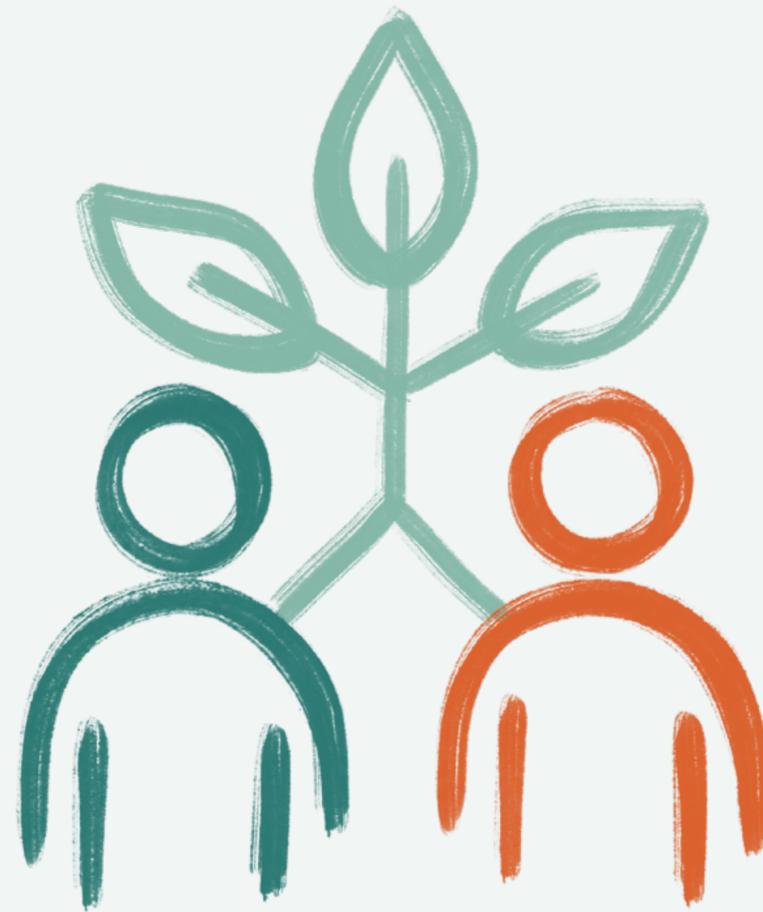
Par-delà sa fonction de soutien à la mise sur pied d'événements et de fêtes, ouverts à tous dans les quartiers, l'intervenant en action sociale communautaire créerait rapidement un réseau de référents de quartiers, ce qu'il pourrait aisément entreprendre durant sa période d'immersion dans les quartiers de la ville. Des concierges privés et publics ainsi que des militants associatifs seraient approchés dans ce sens. Attentifs à l'ambiance dans les quartiers, ils représenteraient des personnes ressources à l'interface entre les habitants et les professionnels de la jeunesse et du travail social capable de relater tensions et informations et de favoriser une communication circulaire.

Les promoteurs du projet d'intention présenté entendent « *Redonner le pouvoir d'agir aux habitants dans leur quartier et sur l'espace public ; amener la culture et les rencontres devant leurs portes ; permettre aux habitants d'exprimer leurs expertises des besoins et envies collectives* ». Ces habitants favoriseront la rencontre, l'expression, le respect et le partage des compétences et talents de chacun, précisent les promoteurs du projet.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS RELATIONNELLES ET SOCIALES DES JEUNES

CONTEXTE

L'animation socioculturelle permet aux jeunes d'élargir leurs compétences humaines et aptitudes sociales. Dans ce sens, elle favorise leur intégration à la vie sociale et leur sentiment de responsabilité. De l'avis général, la Ville de Thônex est sous-dotée en matière d'animation socioculturelle et de travail social hors murs. De nouvelles activités devraient compléter celles de la Maison des Quartiers, des TSHM de Thônex et de ACT.



OBJECTIF 5

Afin que les jeunes développent leurs ressources cognitives, relationnelles et sociales et élargissent le périmètre géographique dans lequel ils évoluent à l'échelle de la région, ils bénéficient d'une présence et d'un accompagnement adulte favorisant qu'ils participent à des activités collectives et à des projets, de leur initiative, sur le territoire et hors du territoire. Une attention particulière sera prêtée aux filles devant être stimulées à émettre et à réaliser des propositions ainsi qu'aux périodes charnières de transition dans le cycle de vie de la jeunesse.



TISSAGE COMMUN

Afin de formuler une proposition d'intention lui semblant pertinente, le groupe de travail a mené un examen critique des évolutions du collectif jeunesse effectuées depuis ce printemps et le chemin qu'il lui restait à produire pour agir de manière pleinement efficace et efficiente.

Aussi, le cœur de la proposition d'intention du groupe implique, avant toute chose, de réaliser des démarches immatérielles devant augmenter l'interconnaissance entre les professionnels jeunesse du territoire et de produire des outils devant faciliter leur travailler ensemble.

Pour que les professionnels travaillent harmonieusement ensemble, de manière interinstitutionnelle, il est essentiel qu'ils maîtrisent l'ensemble des missions, des activités et cadres institutionnels auquel chacun est lié.

Aux yeux des proposant, de tels acquis représentent un préalable à toute nouvelle action, afin que le meilleur usage soit permis des ressources présentes sur le territoire en amont de toute nouvelle demande de dotation de ressources humaines.

Est tout d'abord envisagé un premier cycle de travail et d'apprentissage au sujet de la définition d'un lexique et de référentiels communs en matière de travail avec un public jeunes à plus ou moins grande vulnérabilité. Aussi, des questions dilemme ou récurrentes seraient abordées et arbitrées et leur traitement doterait le réseau de professionnels de la jeunesse de modes d'intervention estimés appropriés selon des typologies de publics et d'accompagnements usuels.

Au surplus, il serait donné à ce collectif professionnel d'identifier et de coordonner des intervenants clés autour des situations requérant une grande réactivité. Par exemple, en établissant des modes de communication à suivre dans des situations types identifiées.

Dans un second temps, le collectif de professionnels se réunirait au détour de cycles de formation locales leur offrant périodiquement de mettre à niveau leurs compétences, de réaligner des pratiques, de cultiver la confiance mutuelle tenant compte des départs et arrivées naturels de professionnels sur le territoire. →

Le projet d'intention nomme deux outils de travail nouveaux à développer et à garder par le service de la cohésion sociale. En effet, seul le service de la cohésion sociale dispose de la pleine visibilité sur les évolutions.

D'une part une cartographie du réseau jeunesse à établir et à tenir à jour. D'autre part, une ou plusieurs coordinations thématiques à définir après une analyse approfondie des besoins, afin de faciliter coordination, proactivité et réactivité. Par exemple, des rencontres périodiques entre les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et les correspondants de nuit (CN) intervenant. A noter que ces derniers n'interviennent dans la politique jeunesse que depuis octobre 2024.

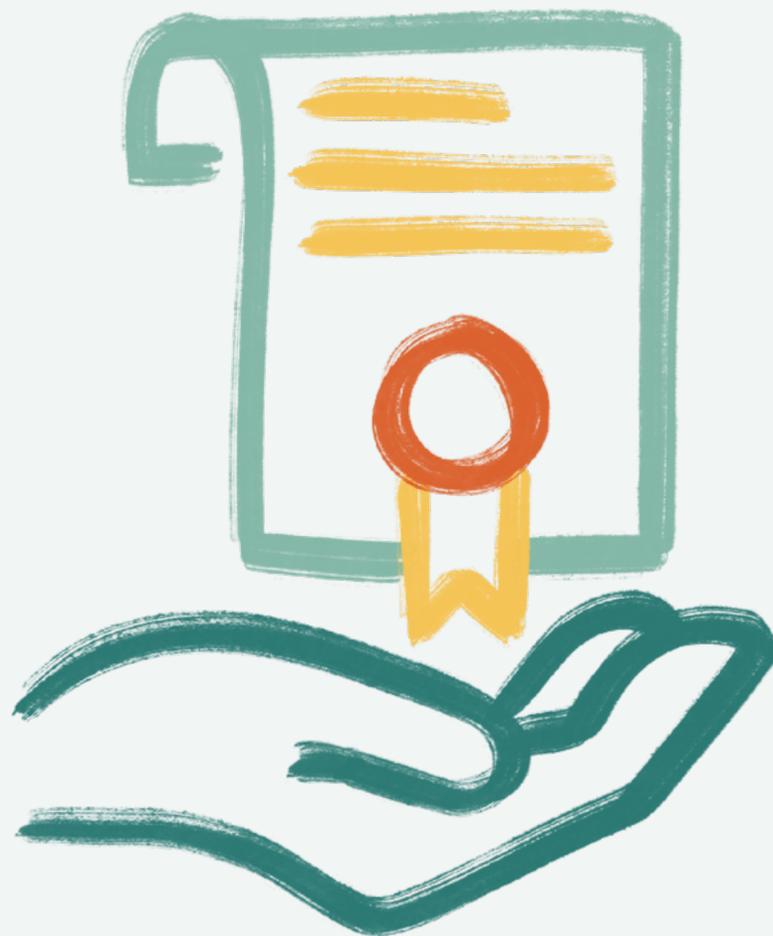
Selon les besoins et les périmètres de responsabilité, de tels espaces de rencontre et de coordination seront pilotés et coordonnés conjointement entre le service de la cohésion sociale et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle.

Enfin, la proposition d'intention comporte de dresser un inventaire des démarches en cours liées à l'objectif pour mettre en lumière ce qui va bien et qui est à conserver, ce qui serait à transformer, ce qui serait manquant et éventuellement à créer sur la base d'une grille d'analyse préétablie de concert entre les professionnels de la jeunesse.

ACCOMPAGNER LES JEUNES À RÉUSSIR LEUR SCOLARITÉ ET RENFORCER LE REPÉRAGE DES JEUNES À RISQUE DE DÉCROCHAGE

CONTEXTE

Réussir leur parcours scolaire est de première importance pour les jeunes. Les années passées au cycle d'orientation sont cruciales. Franchir les années scolaires avec succès empêche qu'ils cessent de se construire car ils auraient été confrontés à des échecs qui les figeraient et qui pénaliseraient profondément la suite de leur vie. Bien des jeunes seraient à risque de décrochage scolaire, alertent les professionnels. Les jeunes ont besoin d'adultes qui les accompagnent afin qu'ils ne ratent aucune marche. Ce besoin est d'autant plus criant que la concurrence pour décrocher une place d'apprentissage se serait accrue.



OBJECTIF 7

Afin de soutenir la croissance sans rupture d'apprentissage des préadolescents et adolescents favorisant une vie d'adulte autonome, ceux-ci bénéficient de dispositifs de soutien impliquant les familles devant prévenir les décrochages scolaires et accompagner les apprentissages. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale fait du soutien scolaire une priorité.



PROJET D'INTENTION

LA TROUSSE À RESSOURCES

La proposition consiste à mettre sur pied un double dispositif de soutien à l'apprentissage scolaire destiné tour à tour aux jeunes et à leurs figures éducatives. Concrètement, elle concerne la création d'espaces d'aide aux devoirs dans des lieux existants en fonction des partenariats qu'il sera possible de mettre sur pied. Un tel partenariat pourrait par exemple intéresser la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex, l'association Le Petit escabeau ou encore ACT. Les enfants et les jeunes concernés fréquentent prioritairement les années scolaires de la 3P à la fin du cycle d'orientation, toutefois aucun jeune ne serait exclu du dispositif. Des espaces d'aide aux devoirs seraient organisés sous forme d'accueil collectif et par tranches d'âge. L'aide aux devoirs serait assurée par des étudiants ou des enseignants à la retraite.

Parallèlement à ces temps d'aide aux devoirs des enfants et des jeunes, les parents intéressés seraient conviés à rejoindre un Café des parents tenu dans un lieu appelé La Parenthèse. Durant le temps de l'échange, seraient discutées des questions éducatives représentant un intérêt pour eux. De tels espaces seraient animés par un facilitateur dont la visée serait le partage de ressources et d'expériences entre adultes. Devant s'enrichir mutuellement, ceux-ci augmenteraient leur pouvoir sur les questions éducatives. A noter que les recherches menées par le SRED sur les facteurs de décrochage scolaire, notamment, seraient une précieuse source d'inspiration thématique.

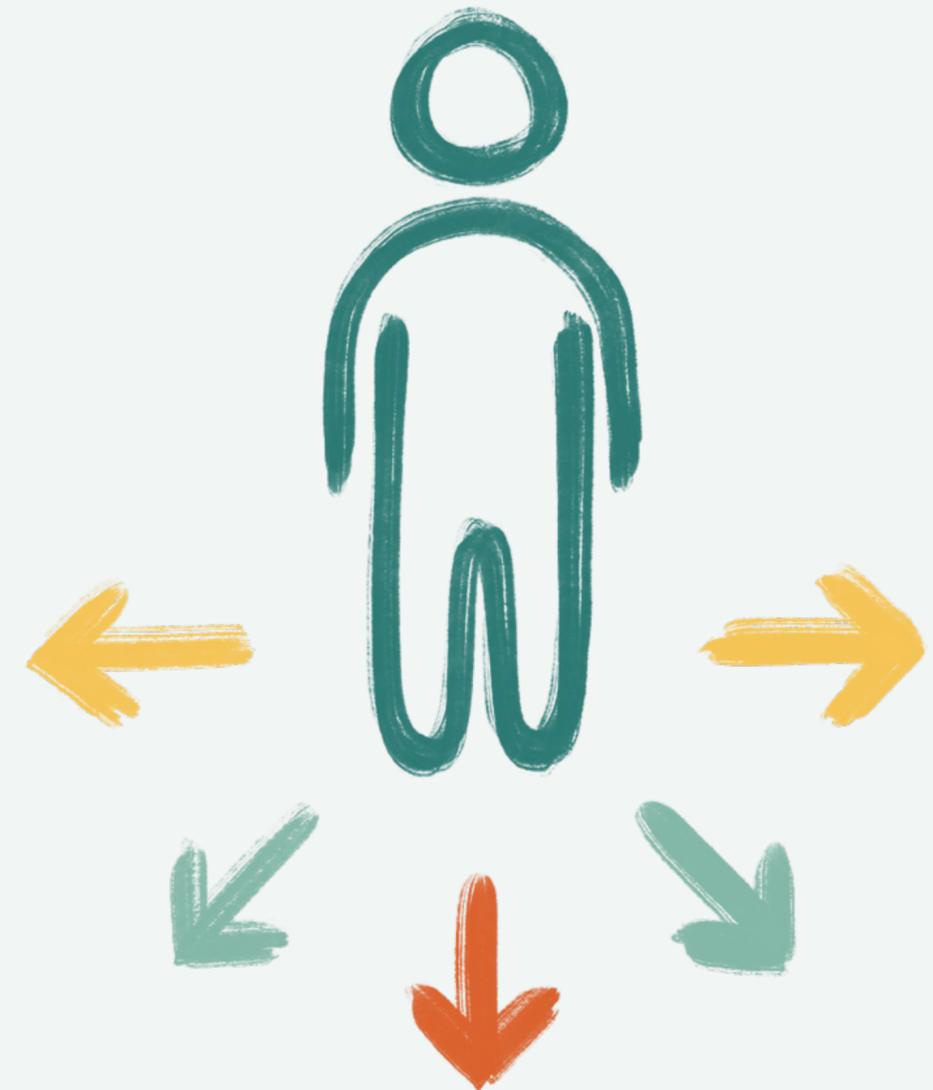
ACCOMPAGNER LES JEUNES À ACCÉDER AUX DROITS SOCIAUX, À SE QUALIFIER, À TROUVER DURABLEMENT UN EMPLOI

CONTEXTE

A Thônex, en matière de soutien à la formation qualifiante, et à l'entrée dans la vie professionnelle, aucun accompagnement public ou associatif structuré et performant ne serait aujourd'hui délivré. Manquant d'objectifs, de processus ordonnés et de cohérence d'interventions, le soutien socioprofessionnel aux jeunes serait lacunaire et déficient. De plus, l'image d'incohérence institutionnelle véhiculée serait dommageable aux jeunes en besoin de repères. Le point d'attention serait de tenir compte des particularismes liés à l'accompagnement de jeunes à vulnérabilité. L'ensemble des jeunes est concerné par ce type de prestations et cela est

primordial qu'aucun d'entre eux ne passe entre les mailles du filet public.

Le passage à la majorité légale représente quant à lui une transition délicate de la trajectoire d'un jeune. Du jour au lendemain, les majeurs disposent de nouveaux droits et sont investis d'obligations légales et de responsabilités. Non accompagné, ce passage est périlleux pour une partie de la jeunesse ignorant de quelle manière appréhender les institutions et effectuer les actes administratifs par lesquels se matérialise la relation. Le constat est fait qu'aucune institution ne formerait les jeunes en la matière.



OBJECTIF 8

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement municipal compétent, souple et adapté à leurs ressources, afin de leur faciliter de recourir à leurs droits sociaux, de se qualifier, de trouver un emploi. Le Conseiller administratif délégué à la cohésion sociale entend développer une politique sociale préventive. Celle-ci s'appuie sur une structure intermédiaire offrant accompagnement, orientation et expériences professionnelles ainsi qu'une entreprise sociale et un réseau de professionnels formés.



PROJET D'INTENTION | A

RAVIVER LA FLAMME – PROJET PHOENIX

La proposition d'intention concerne l'accompagnement du parcours de formation et d'insertion des individus de 12 à 25 ans de Thônex et se décline en trois développements clés.

La première démarche implique qu'Emploi Trois-Chêne rejoigne les institutions participant à la démarche Rallye et CO initiée par le Collège et Cycle d'orientation Le Foron. Ce qui est recherché est que des jeunes susceptibles de devenir des mentors pour d'autres jeunes y entrent via le réseau de Trois-Chêne Emploi et que les jeunes se soutiennent ainsi entre pairs. →

Le second axe d'intervention concerne la mise en réseau d'entreprises, notamment formatrices, engagées dans la création de contextes d'expériences professionnelles pour jeunes et le partage d'expériences dans le domaine. La velléité est qu'un tel réseau facilite le développement exponentiel de contextes de formation et d'expériences professionnelles. Afin de maximiser ses chances de voir le jour et d'atteindre son objectif, la contribution du chargé communal des affaires économiques s'impose.

La troisième démarche vise également la création de places d'apprentissage et de travail temporaire dans le domaine de l'alimentation. Il s'agit concrètement de transformer un camion poids-lourds, appelé camion berse, en un food-truck sillonnant la ville. Ses multiples événements conviviaux et festifs seront réalisés par l'entremise de jeunes en formation et en missions d'insertion socioprofessionnelle.



PROJET D'INTENTION | B

SUR LES RAILS

Le projet d'intention concerne la relation que les jeunes créent et entretiennent aux institutions et se décline en deux dimensions.

D'une part une action de sensibilisation et de promotion des dispositifs/ateliers thématiques et des avantages des e-démarches.

D'autre part un soutien concret, individuel ou collectif à réaliser des actes bureaucratiques tels les déclarations fiscales, la gestion de poursuites, les actes relatifs aux remboursements de frais d'assurance maladie, les demandes de subsides, l'inscription pour un logement social, etc.

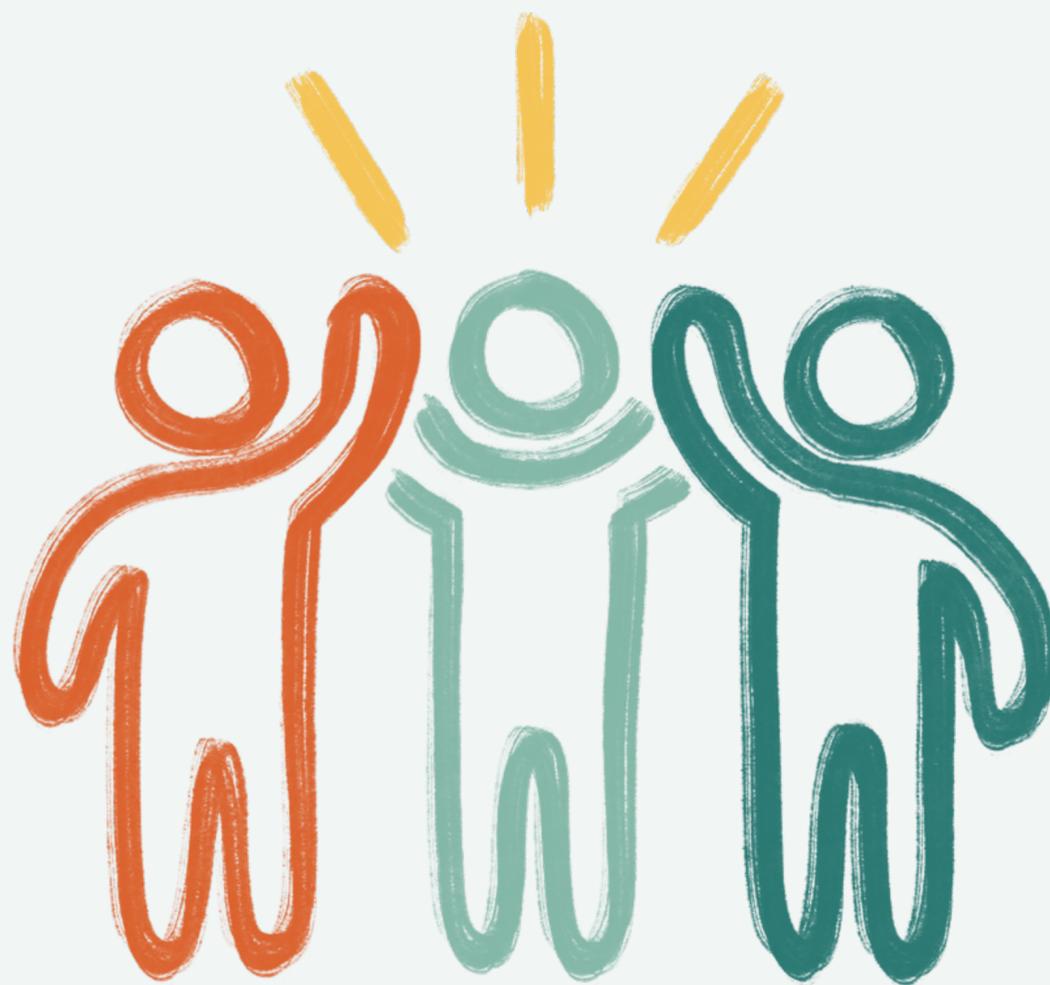
L'offre serait accessible localement et se voudrait souple et adaptée au niveau des ressources des jeunes bénéficiaires. Elle prendrait concrètement la forme d'interventions régulières d'associations partenaires spécialistes des thématiques abordées. Nous pensons particulièrement à Autonomia, Caritas, Lime ou encore la Fédération genevoise du désendettement.

PERMETTRE L'EXPRESSION ET L'IMPACT DE LA PAROLE DE JEUNES

CONTEXTE

La participation politique et à la vie sociale permet aux jeunes d'acquérir la capacité de former et d'exprimer leurs opinions et donc d'influencer leurs conditions de vie.

Que les jeunes participent serait important en termes de reconnaissance de leur appartenance à la collectivité. A Thônex, seul le tout jeune Conseil des habitants dont l'Assemblée constitutive s'est tenue le 12 juin 2024, offre aux jeunes de faire entendre leur voix sur les affaires publiques. D'éventuels dispositifs futurs seraient à penser en incluant les jeunes aux réflexions.



OBJECTIF 10

Un nombre croissant de jeunes influencent les décisions politiques relatives à la jeunesse renforçant la démocratie, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance à la communauté, en participant aux dispositifs dédiés sur le territoire étant cogérés par le service de la cohésion sociale, les animateurs socioculturels et travailleurs sociaux hors murs exerçant à Thônex. Les jeunes, sont encouragés à réaliser des projets répondant à la politique de la jeunesse et sont soutenus à ce dessein par la Commune.



PROJET D'INTENTION

ENGAGEMENT À LA CARTE

A l'heure où la politique publique de la jeunesse se formalise et s'enrichit à Thônex, il est fait le constat de la sous-représentation des jeunes aux prises de décision politiques. Or, il serait important qu'ils participent, afin que leurs réels besoins soient pris en considération et que ceux-ci contribuent effectivement à la vie locale.

La proposition d'intention du groupe de travail se décline en trois axes clés d'intervention. D'une part un Conseil des jeunes, envisagé comme un outil de participation politique. Celui-ci sera à concevoir tenant compte des valeurs de respect, inclusion, diversité et développement du pouvoir d'agir.

D'autre part, accompagner des jeunes à répondre à des appels à projets de la Ville et du canton, afin de donner à voir leurs talents et de contribuer à la vie sportive, culturelle et sociale locale en transformant l'image que se font d'eux les adultes.

En dernier lieu, accompagner l'émergence de collectifs de jeunes et les soutenir à réaliser leurs projets. A l'image des démarches de solidarité internationale développées par l'association de jeunes appelée Graveson Family.

Ces trois développements auraient plusieurs conséquences vertueuses. Primo, favoriser le dialogue entre jeunes, secundo renforcer la crédibilité des besoins des jeunes vis-à-vis des autorités et du grand public, tertio, augmenter la pertinence des engagements de la collectivité publique. Enfin, le sentiment, éprouvé par les jeunes, d'appartenir à la communauté locale, serait accru.

LIGNE STRATÉGIQUE DU TEMPS

